

# Conditions Google Ads relatives à la protection des données Responsable du traitement-Responsable du traitement

Google et la partie co-contractante qui accepte les présentes conditions (le "Client") ont conclu un accord pour la fourniture des Services du Responsable du traitement (le **Contrat**, tel que modifié périodiquement).

Les présentes Conditions Google Ads relatives à la protection des données Responsable du traitement-Responsable du traitement (y compris l'annexe, les "**Conditions du Responsable du traitement**") sont conclues par Google et le Client, et complètent le Contrat. Les présentes Conditions du Responsable du traitement entreront en vigueur et remplaceront toutes les conditions précédemment applicables à leur objet, à compter de la Date d'entrée en vigueur des Conditions.

Si vous acceptez les présentes Conditions du Responsable du traitement pour le compte du Client, vous garantissez que : (a) vous jouissez de la capacité juridique nécessaire pour engager le Client au respect des présentes Conditions du Responsable du traitement ; (b) vous avez lu et compris les présentes Conditions Responsable du traitement ; et (c) vous acceptez, pour le compte du Client, les présentes Conditions Responsable du traitement. Si vous n'avez pas la capacité juridique d'engager le Client, veuillez ne pas accepter les présentes Conditions du Responsable du traitement.

## 1. Introduction

Les présentes Conditions du Responsable du traitement reflètent l'accord des parties sur le traitement de certaines données dans le cadre de la Législation européenne en matière de protection des données et de certaines Législations non européennes en matière de protection des données.

## 2. Définitions et interprétation

2.1 Dans le cadre des présentes Conditions du Responsable du traitement :

"**Clauses contractuelles types du Responsable du traitement**" désigne les conditions figurant à l'adresse [business.safety.google/adscontrollerterms/sccs/c2c](https://business.safety.google/adscontrollerterms/sccs/c2c).

"**Conditions supplémentaires liées à la Législation non européenne en matière de protection des données**" désigne les conditions supplémentaires mentionnées en Annexe 1, qui reflètent l'accord des parties sur le traitement de certaines données dans le cadre de certaines Législations non européennes en matière de protection des données.

"**Date d'entrée en vigueur des Conditions**" désigne, selon le cas :

- (a) le 25 mai 2018, si le Client ou les parties ont accepté les présentes Conditions du Responsable du traitement à cette date ou à une date antérieure ; ou
- (b) la date à laquelle le Client ou les parties ont accepté les présentes Conditions du Responsable du traitement, s'ils l'ont fait après le 25 mai 2018.

"**Données à caractère personnel du Responsable du traitement**" désigne toute donnée à caractère personnel traitée par une partie en vertu du Contrat, et en rapport avec sa fourniture ou son utilisation (le cas échéant) des Services du Responsable du traitement.

"**Données à caractère personnel du Responsable du traitement au Royaume-Uni**" désigne les Données à caractère personnel du Responsable du traitement des Personnes concernées du Responsable du traitement au Royaume-Uni.

"**Données à caractère personnel du Responsable du traitement dans l'Union européenne**" désigne les Données à caractère personnel du Responsable du traitement des Personnes concernées dans l'EEE ou en Suisse.

"**EEE**" désigne l'Espace économique européen.

"**Entité Google**" désigne Google LLC (anciennement Google Inc.), Google Ireland Limited ou toute autre Société affiliée de Google LLC.

"**Google**" désigne l'Entité Google qui est partie au Contrat.

"**Législation européenne**" désigne, selon le cas : (a) le droit de l'UE ou des États membres de l'UE (si le RGPD de l'UE s'applique au traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement) ; et (b) la législation du Royaume-Uni ou d'une partie du Royaume-Uni (si le RGPD du Royaume-Uni s'applique au traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement).

"**Législation européenne en matière de protection des données**" désigne, selon le cas : (a) le RGPD ; et/ou (b) la LPD suisse.

"**Législation non européenne en matière de protection des données**" désigne les lois relatives à la protection des données ou à la vie privée en vigueur en dehors de l'EEE, de la Suisse, et du Royaume-Uni.

"**LPD suisse**" désigne la loi fédérale suisse sur la protection des données du 19 juin 1992.

"**Pays adéquat**" désigne :

- (a) pour les données traitées soumises au RGPD de l'UE : l'EEE, ou un pays ou un territoire reconnu comme assurant une protection adéquate des données en vertu du RGPD de l'UE ;
- (b) pour les données traitées soumises au RGPD du Royaume-Uni : le Royaume-Uni, ou un pays ou un territoire reconnu comme assurant une protection adéquate des données en vertu du RGPD du Royaume-Uni et du Data Protection Act 2018; et/ou
- (c) pour les données traitées soumises à la Loi fédérale suisse sur la protection des données (LPD) : la Suisse, ou un pays ou un territoire (i) figurant sur la liste des États dont la législation assure une protection adéquate des données telle que publiée par le Préposé fédéral suisse à la protection des données et à la transparence (FPD), ou (ii) concerné par une décision d'adéquation du Conseil fédéral suisse conformément à la LPD suisse, dans chaque cas, autrement que sur la base d'un mode facultatif d'encadrement de protection des données.

"**Personne concernée**" désigne une personne concernée par les Données à caractère personnel du Responsable du traitement.

"**Responsable du traitement final**" désigne, pour chaque partie, le dernier Responsable du traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement.

"**Responsables du traitement finaux Google**" désigne les Responsables du traitement finaux des données à caractère personnel du Responsable du traitement traitées par Google.

"**RGPD**" désigne, selon le cas : (a) le RGPD de l'UE ; et/ou (b) le RGPD du Royaume-Uni.

"**RGPD de l'UE**" désigne le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/CE.

"**RGPD du Royaume-Uni**" désigne le RGPD de l'UE tel qu'amendé et incorporé dans la législation du Royaume-Uni, en application du European Union (Withdrawal) Act 2018, et la législation dérivée applicable émise dans le cadre de cette Loi.

"**Services du Responsable du traitement**" désigne les services applicables listés à l'adresse [business.safety.google/adsservices](https://business.safety.google/adsservices).

"**Société affiliée**" désigne une entité qui, directement ou indirectement, contrôle une des parties, est contrôlée par elle ou est sous contrôle commun avec elle.

“**Solution de transfert alternative**” désigne une solution, autre que les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement, qui permet le transfert légal de données à caractère personnel vers un pays tiers, conformément à la Législation européenne en matière de protection des données, par exemple, un cadre de protection des données reconnu comme garantissant que les entités participantes assurent une protection adéquate.

“**Transferts européens autorisés**” désigne le traitement ou le transfert de Données à caractère personnel du Responsable du traitement dans un Pays adéquat.

“**Transferts européens limités**” désigne les transferts de Données à caractère personnel du Responsable du traitement qui (a) sont soumis à la Législation européenne en matière de protection des données ; et (b) ne sont pas des Transferts européens autorisés.

- 2.2 Les termes “**responsable du traitement**”, “**personne concernée**”, “**données à caractère personnel**”, “**traitement**” et “**sous-traitant**” tels qu'utilisés dans les présentes Conditions du Responsable du traitement ont la signification donnée dans le RGPD. Les termes “**importateur de données**” et “**exportateur de données**” ont la signification donnée dans les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement.
- 2.3 Les termes “**incluant**” et “**y compris**” signifient “y compris, mais sans s'y limiter”. Les exemples utilisés dans les présentes Conditions du Responsable du traitement ne sont fournis qu'à titre illustratif et ne constituent pas les seuls exemples d'un concept donné.
- 2.4 Toute référence à un cadre juridique, une loi ou un autre texte législatif est une référence à sa version en vigueur telle que modifiée de temps à autre.
- 2.5 Dans le cas où la version traduite des présentes Conditions du Responsable du traitement n'est pas cohérente avec la version en anglais, la version en anglais prévaut.

### 3. Application des présentes Conditions du Responsable du traitement

- 3.1 **Application de la Législation européenne en matière de protection des données.** Les Articles 4 (Rôles et restrictions quant au Traitement) à 6 (Clauses contractuelles types du Responsable du traitement) (incluses) ne s'appliqueront que dans la mesure où la Législation européenne en matière de protection des données s'applique au traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement.
- 3.2 **Application aux Services du Responsable du traitement.** Les présentes Conditions du Responsable du traitement ne s'appliqueront qu'aux Services du Responsable du traitement pour lesquels les parties ont accepté les présentes Conditions du Responsable du traitement, par exemple : (a) les Services du Responsable du traitement pour lesquels le Client a cliqué pour accepter les présentes Conditions du Responsable du traitement ; ou (b) si le Contrat incorpore les présentes Conditions du Responsable du traitement par référence, les Services du Responsable du traitement faisant l'objet du Contrat.
- 3.3 **Intégration des Conditions supplémentaires liées à la Législation non européenne en matière de protection des données.** Les Conditions supplémentaires liées à la législation non européenne en matière de protection des données s'ajoutent aux présentes Conditions du Responsable du traitement.

### 4. Rôles et restrictions quant au traitement

- 4.1 **Responsables du traitement indépendants.** Sous réserve de l'Article 4.3 (Responsables du traitement finaux), chaque partie :
- (a) est un Responsable du traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement indépendant en vertu de la Législation européenne en matière de protection des données ;
  - (b) déterminera individuellement les finalités et les moyens du traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement ; et
  - (c) se conformera aux obligations qui lui sont applicables conformément à la Législation européenne en matière de protection des données concernant le traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement.
- 4.2 **Restrictions quant au Traitement.** L'Article 4.1 (Responsables du traitement indépendants) n'aura aucun effet sur les restrictions applicables aux parties quant à leurs droits d'utilisation ou de traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement en vertu du Contrat.
- 4.3 **Responsables du traitement finaux.** Sans limiter les obligations d'aucune partie conformément aux présentes Conditions du Responsable du traitement, chaque partie reconnaît que : (a) les Sociétés affiliées ou les clients de l'autre partie peuvent être des Responsables du traitement finaux ; et (b) l'autre partie peut agir en qualité de sous-traitant pour le compte de ses Responsables du traitement finaux. Les Responsables du traitement finaux Google sont : (i) pour les Données à caractère personnel du Responsable du traitement dans l'Union européenne traitées par Google, Google Ireland Limited ; et (ii) pour les Données à caractère personnel du Responsable du traitement au Royaume-Uni traitées par Google, Google LLC. Chaque partie s'assurera que ses Responsables du traitement finaux respectent les Conditions du Responsable du traitement, y compris (selon le cas) les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement.

### 5. Transferts de données

- 5.1 **Transferts européens limités.** Chaque partie peut effectuer des Transferts européens limités si elle respecte les dispositions relatives aux Transferts européens limités dans la Législation européenne en matière de protection des données.
- 5.2 **Solution de transfert alternative.**
- (a) Si Google annonce qu'il adopte une Solution de transfert alternative pour des Transferts européens limités, alors : (i) Google s'assurera que de tels Transferts européens limités sont conformes à cette Solution de transfert alternative ; et (ii) l'Article 6 (Clauses contractuelles types du Responsable du traitement) ne s'appliqueront pas à de tels Transferts européens limités.
  - (b) Si Google n'a pas adopté, ou a informé le Client que Google n'adopte plus, une Solution de transfert alternative pour tout Transfert européen limité, l'Article 6 (Clauses contractuelles types du Responsable du traitement) s'appliquera auxdits Transferts européens limités.

### 6. Clauses contractuelles types du Responsable du traitement

- 6.1 **Transferts au Client de Données à caractère personnel du Responsable du traitement dans l'Union européenne.** Dans la mesure où :
- (a) Google transfère au Client des Données à caractère personnel du Responsable du traitement dans l'Union européenne ; et
  - (b) le transfert est un Transfert européen limité,
- Le Client, en tant qu'importateur de données, sera considéré comme ayant accepté les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement avec Google Ireland Limited (le Responsable du traitement final Google concerné) en tant qu'exportateur de données, et les transferts seront soumis aux Clauses contractuelles types du Responsable du traitement.
- 6.2 **Transferts au Client de Données à caractère personnel du Responsable du traitement au Royaume-Uni.** Dans la mesure où :
- (a) Google transfère au Client des Données à caractère personnel du Responsable du traitement au Royaume-Uni ; et
  - (b) le transfert est un Transfert européen limité,
- le Client, en tant qu'importateur de données, sera considéré comme ayant accepté les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement avec Google LLC (le Responsable du traitement final Google concerné) en tant qu'exportateur de données, et les transferts seront soumis aux Clauses contractuelles types du Responsable du traitement.
- 6.3 **Transferts à Google de Données à caractère personnel du Responsable du traitement dans l'Union européenne.** Les parties reconnaissent que, dans la mesure où le Client transfère à Google des Données à caractère personnel du Responsable du traitement dans l'Union européenne, les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement ne s'appliquent pas, car l'adresse de Google Ireland Limited (le Responsable du traitement final Google concerné) se trouve dans un Pays adéquat, et les transferts de ce type sont des Transferts européens autorisés. Cela n'a aucune incidence sur les obligations de Google en vertu de l'Article 5.1 (Transferts européens limités).

- 6.4 **Transferts à Google de Données à caractère personnel du Responsable du traitement au Royaume-Uni.** Dans la mesure où le Client transfère à Google des Données à caractère personnel du Responsable du traitement au Royaume-Uni, le Client, en tant qu'exportateur de données sera considéré comme ayant accepté les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement avec Google LLC (le Responsable du traitement final Google concerné) en tant qu'importateur de données, et les transferts seront soumis aux Clauses contractuelles types du Responsable du traitement, car l'adresse de Google LLC ne se trouve pas dans un Pays adéquat.
- 6.5 **Contacteur Google ; Informations sur le client.**
- (a) Le Client peut contacter Google Ireland Limited et/ou Google LLC au sujet des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement via la page <https://support.google.com/policies/troubleshooter/9009584> ou à l'aide d'autres moyens pouvant de temps à autre être mis en place par Google.
- (b) Le Client reconnaît que Google doit, dans le cadre des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement enregistrer certaines informations, parmi lesquelles (i) l'identité et les coordonnées de l'importateur de données (y compris la personne de contact responsable de la protection des données) ; et (ii) les mesures techniques et organisationnelles mises en place par l'importateur de données. Par conséquent, le Client devra, le cas échéant et lorsqu'il y est invité, fournir ces informations à Google par l'intermédiaire des moyens pouvant être fournis par Google. Le Client doit également garantir que toutes les informations fournies sont précises et à jour.
- 6.6 **Répondre aux demandes des personnes concernées.** L'importateur de données concerné devra répondre aux demandes des personnes concernées et de l'autorité de contrôle au sujet du traitement par l'importateur de données des Données à caractère personnel du Responsable du traitement applicables.
- 6.7 **Suppression des données en cas de résiliation.** Dans la mesure où :
- (a) Google LLC agit en tant qu'importateur de données et le Client agit en tant qu'exportateur de données en vertu des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement; et
- (b) le Client résilie le Contrat conformément à la Clause 16(c) des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement, alors, aux fins de la Clause 16(d) des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement, le Client demande à Google de supprimer les Données à caractère personnel du Responsable du traitement et, à moins que la Législation Européenne n'exige le stockage, Google facilitera cette suppression dès que cela sera raisonnablement possible, dans la mesure où cela est raisonnablement possible (compte tenu du fait que Google est un Responsable du traitement indépendant de ces données, ainsi que de la nature et de la fonctionnalité des Services du Responsable du traitement).

## 7. Responsabilité

- 7.1 **Limite de responsabilité.** Si le Contrat est gouverné par les lois :
- (a) d'un État des États-Unis d'Amérique, alors, nonobstant tout ce qui figure dans le Contrat, la responsabilité totale de l'une des parties vis-à-vis de l'autre partie dans le cadre des présentes Conditions du Responsable du traitement ou en relation avec celles-ci sera limitée à la valeur monétaire ou au paiement maximal auquel la responsabilité de cette partie est plafonnée en vertu du Contrat (toute exclusion de demande d'indemnisation issue de toute clause limitative de responsabilité du Contrat ne sera donc pas applicable aux demandes d'indemnisations faites en application du Contrat et relatives à la Législation européenne en matière de protection des données ou à la Législation non européenne en matière de protection des données) ; ou
- (b) d'une juridiction qui n'est pas un État des États-Unis d'Amérique, alors la responsabilité des parties dans le cadre des présentes Conditions du Responsable du traitement ou en relation avec celles-ci sera soumise aux exclusions et aux limitations de responsabilité figurant dans le Contrat.
- 7.2 **Responsabilité si les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement s'appliquent.** Si les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement s'appliquent en vertu de l'Article 6 (Clauses contractuelles types du Responsable du traitement), la responsabilité combinée totale :
- (a) de Google, Google LLC et Google Ireland Limited envers le Client ; et
- (b) du Client envers Google, Google LLC et Google Ireland Limited,
- dans le cadre du Contrat et des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement ou en lien avec ceux-ci sera soumise à l'Article 7.1 (Limite de responsabilité). La Clause 12 des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement n'aura aucune incidence sur la phrase précédente.

## 8. Bénéficiaires tiers

Dans les cas où Google LLC et/ou Google Ireland Limited ne sont pas parties au Contrat, mais bien aux Clauses contractuelles types du Responsable du traitement en vertu de l'Article 6 (Clauses contractuelles types du Responsable du traitement), Google LLC et/ou Google Ireland Limited (selon le cas) seront considérés comme des bénéficiaires tiers des Articles 4.3 (Responsables du traitement finaux), 6 (Clauses contractuelles types du Responsable du traitement) et 7.2 (Responsabilité si les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement s'appliquent). Dans la mesure où le présent Article 8 (Bénéficiaires tiers) entre en conflit ou n'est pas cohérente avec toute autre clause du Contrat, le présent Article 8 (Bénéficiaires tiers) s'appliquera.

## 9. Conséquences des Conditions du Responsable du traitement

- 9.1 **Ordre de priorité.** En cas de conflit ou d'incohérence entre les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement applicables, les Conditions supplémentaires liées à la Législation non européenne en matière de protection des données, le reste des présentes Conditions du Responsable du traitement et/ou le reste du Contrat, sous réserve des Articles 4.2 (Restrictions quant au Traitement) et 9.4 (Aucune conséquence sur les Conditions du sous-traitant), l'ordre de priorité suivant sera d'application :
- (a) Clauses contractuelles types du Responsable du traitement (si applicables)
- (b) Conditions supplémentaires liées à la Législation non européenne en matière de protection des données (si applicables)
- (c) Reste des présentes Conditions du Responsable du traitement
- (d) Reste du Contrat.
- 9.2 **Clauses commerciales supplémentaires.** Sous réserve des amendements contenus dans les présentes Conditions du Responsable du traitement, le Contrat reste pleinement en vigueur. Les Articles 6.5 (Contacter Google) à 6.7 (Suppression des données en cas de résiliation) et l'Article 7.2 (Responsabilité si les Clauses contractuelles types du responsable du traitement s'appliquent) sont des clauses commerciales supplémentaires en lien avec les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement, conformément à la Clause 2(a) (Conséquences et invariabilité des Clauses) des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement.
- 9.3 **Aucune modification des Clauses contractuelles types du Responsable du traitement.** Rien dans le Contrat (y compris les présentes Conditions du Responsable du traitement) ne vise à modifier ou contredire les Clauses contractuelles types du Responsable du traitement ni à nuire aux droits fondamentaux ou aux libertés des Personnes concernées en vertu de la Législation européenne en matière de protection des données.
- 9.4 **Aucune conséquence sur les Conditions du sous-traitant.** Les présentes Conditions du Responsable du traitement n'auront aucune conséquence sur d'autres conditions distinctes liant Google et le Client dans une relation de type responsable du traitement-sous-traitant, sous-traitant-sous-traitant ou sous-traitant-responsable du traitement pour un autre service que les Services du Responsable du traitement.
- 9.5 **Anciennes Clauses contractuelles types du Royaume-Uni.** À compter du 21 septembre 2022 ou de la date d'entrée en vigueur du Contrat, la date la plus tardive étant retenue, les conditions supplémentaires des Clauses contractuelles types du Responsable du Traitement pour les transferts en vertu du RGPD du Royaume-Uni s'appliqueront, et remplaceront toutes clauses contractuelles types approuvées en vertu du RGPD du Royaume-Uni et du Data Protection Act 2018 et précédemment conclues par le Client et Google (« Anciennes Clauses contractuelles types du Royaume-Uni »). Le présent Article 9.5 (Anciennes Clauses contractuelles types du Royaume-Uni) n'affectera pas les droits de l'une ou l'autre des parties, ni les droits des personnes concernées, qui ont pu naître des Anciennes Clauses contractuelles types du Royaume-Uni alors qu'elles étaient en vigueur.

## 10. Modifications des présentes Conditions du responsable du traitement

- 10.1 **Modifications des Services du Responsable du traitement concernés.** Google peut uniquement modifier la liste des Services du Responsable du traitement potentiels disponible à l'adresse [business.safety.google/adsservices](https://business.safety.google/adsservices):
- (a) pour refléter le changement du nom d'un service ;
  - (b) pour ajouter un service ; ou
  - (c) pour supprimer un service (ou une fonctionnalité d'un service) pour lequel : (i) tous les contrats de fourniture de ce service ont été résiliés ; (ii) Google a obtenu le consentement du Client; ou (iii) le service, ou une certaine fonctionnalité du service, a été re-catégorisé en tant que service de sous-traitant.
- 10.2 **Modifications des Conditions du Responsable du traitement.** Google peut modifier les présentes Conditions du Responsable du traitement si la modification :
- (a) est conforme à sa description dans l'Article 10.1 (Modifications des Services du Responsable du traitement concernés) ;
  - (b) est requise pour se conformer à la législation applicable, à la réglementation en vigueur, à une ordonnance du tribunal ou à une directive émise par un organisme régulateur ou une administration gouvernementale, ou si elle reflète l'adoption par Google d'une Solution de transfert alternative ; ou
  - (c) n'a pas par ailleurs pour effet de: (i) chercher à modifier la catégorisation des parties en tant que responsables du traitement des Données à caractère personnel du Responsable du traitement en vertu de la Législation en matière de protection des données ; (ii) étendre la portée de, ou retirer une quelconque restriction sur, les droits de l'une ou l'autre partie d'utiliser ou de traiter (x) dans le cadre des Conditions supplémentaires liées à la Législation non européenne en matière de protection des données, les données concernées par ces Conditions ou (y) dans le cadre du reste des présentes Conditions du Responsable du traitement, les Données à caractère personnel du Responsable du traitement ; ou (iii) d'avoir un impact négatif important sur le Client, tel que raisonnablement déterminé par Google.
- 10.3 **Notification de modifications.** Si Google a l'intention de modifier les présentes Conditions du Responsable du traitement en vertu de l'Article 10.2(b) et que cette modification aura un impact négatif important sur le Client, tel que raisonnablement déterminé par Google, Google déploiera des efforts commercialement raisonnables pour informer le Client au moins 30 jours (ou toute période plus courte pouvant être requise pour se conformer à la législation applicable, à la réglementation en vigueur, à une ordonnance du tribunal ou à une directive émise par un organisme régulateur ou une administration gouvernementale) avant que la modification entre en vigueur. Si le Client s'oppose à une telle modification, le Client peut résilier le Contrat en envoyant un avis écrit à Google dans les 90 jours suivant la notification du changement par Google.

## Annexe 1 : Conditions supplémentaires liées à la Législation non européenne en matière de protection des données

Les Conditions supplémentaires liées à la Législation non européenne en matière de protection des données suivantes s'ajoutent aux présentes Conditions du Responsable du traitement :

- Avenant concernant les lois sur la confidentialité dans les États américains : [business.safety.google/usaprivacyaddendum](https://business.safety.google/usaprivacyaddendum) (au 1er juillet 2023)
- Avenant LGPD destiné aux Responsables du traitement disponible à l'adresse [business.safety.google/adscontrollerterms/lgpd/](https://business.safety.google/adscontrollerterms/lgpd/) (en date du 16 août 2020)

*Conditions de protection des données Google Ads applicables aux Responsable du Traitement-Responsable du Traitement, version 6.0*

*1er juillet 2023*

### Versions précédentes

- [1er janvier 2023](#)
- [21 septembre 2022](#)
- [16 août 2020](#)
- [12 août 2020](#)
- [1er janvier 2020](#)
- [31 octobre 2019](#)
- [12 octobre 2017](#)